



Numéro vert de la commune

De 10h à 19h

 06 41 36 95 74

Bulletin d'information - Mairie d'Eve

N°3 AVRIL 2020

« Chers habitants d'Eve, j'espère que vous allez bien. L'élection municipale du 15 mars dernier a eu lieu dans un contexte très particulier. La liste que j'ai présentée a été élue de façon incontestable dès le premier tour mais l'élection du maire et de ses adjoints (comme pour les autres conseils municipaux des 30 000 communes françaises élus au premier tour) n'a pu avoir lieu reportant cette élection à la fin du confinement.

C'est, en conséquence, le conseil municipal élu en 2014 qui reste en fonction et celui élu en mars 2020 ne peut, lui, rentrer en fonction « n'étant pas installé », délibérer et prendre des décisions avec l'interdiction de se réunir. Le nouveau conseil municipal reste néanmoins enthousiaste, dynamique et impatient de prendre ses nouvelles fonctions.

Je tenais à remercier les habitants d'Eve pour le bon respect des consignes gouvernementales face à cette crise sanitaire sans précédent et tout particulièrement le personnel soignant habitant notre commune et celui travaillant à la maison de retraite confrontés en première ligne à ce virus. Je remercie également tous ceux qui permettent le bon fonctionnement de notre vie de tous les jours (employés de sociétés de transport, de magasins, à la distribution d'eau et d'électricité sans oublier le ramassage des ordures ménagères).

Une pensée forte va également aux personnes malades ou isolées de notre village, sans oublier les enfants privés de leurs amis et les parents qui veillent sur eux tout en continuant, pour certains, leur activité professionnelle au foyer. Prenez soin de vous et bonnes fêtes de Pâques à tous. Agnès Champault, Maire. »



Nous remercions vivement tous ceux d'entre vous (ils sont de plus en plus nombreux) qui nous avez communiqué vos coordonnées avec un gentil mot d'encouragement. Cela facilite la distribution bien entendu et nous permet un contenu plus interactif avec des liens vous permettant d'aller directement sur les sites concernés. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il n'est jamais pas trop tard !

Un rappel important, une erreur s'est glissée dans le premier bulletin avec une adresse mail amputée d'une lettre.

Merci de bien vouloir vérifier que vos coordonnées ont bien été adressées à : mairie.eve@orange.fr

Si ce n'est pas le cas, merci de renouveler votre envoi sur la bonne adresse.



Le bon geste : jetez les lingettes désinfectantes à la poubelle, pas dans les toilettes !

• Elles peuvent s'accumuler dans les réseaux d'assainissement, jusqu'à former des bouchons. En ce moment, des centaines d'interventions, évitables, sont consacrées chaque jour aux dégâts provoqués par les lingettes ! En jetant vos lingettes à la poubelle, vous faites un geste pour celles et ceux qui travaillent afin de vous permettre de rester chez vous.

• L'accumulation de lingettes perturbe par ailleurs le fonctionnement des stations d'épuration : les jeter à la poubelle, c'est aussi un geste pour la préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement.

• Votre propre branchement d'assainissement peut s'obstruer, engendrant des désagréments nombreux (mauvaises odeurs, débordements des eaux usées...) et des réparations qui seront à votre charge. Adopter le bon geste "lingette = poubelle" profite à tous, et d'abord à vous !

Une collecte exceptionnelle des déchets verts est prévue jeudi 16 mars au matin

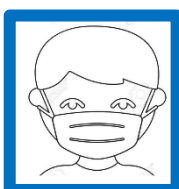
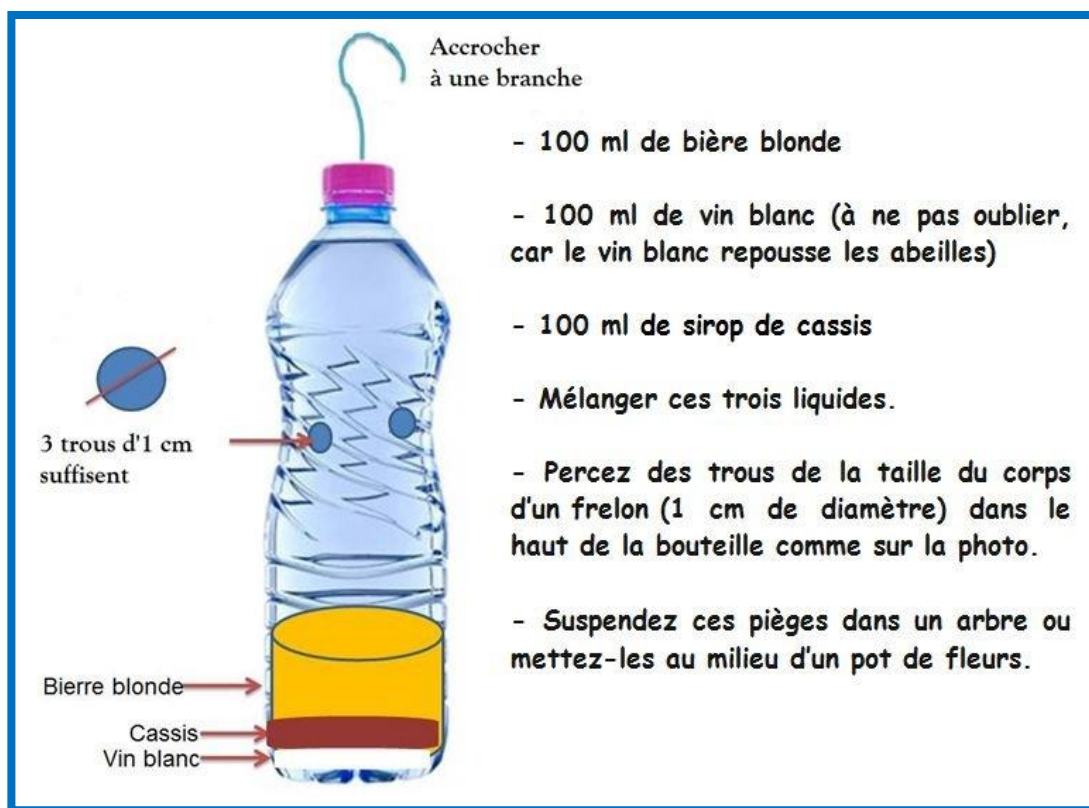


Nous vous précisons que c'est un service minimum, seuls les bacs et volumes déposés (la veille au soir) de 240L seront collectés, tout surplus ne sera pas pris.





Les frelons asiatiques font leur retour. Les reines commencent à sortir pour se nourrir, c'est donc le bon moment pour les piéger. Comment fabriquer un piège à Frelon asiatique ?



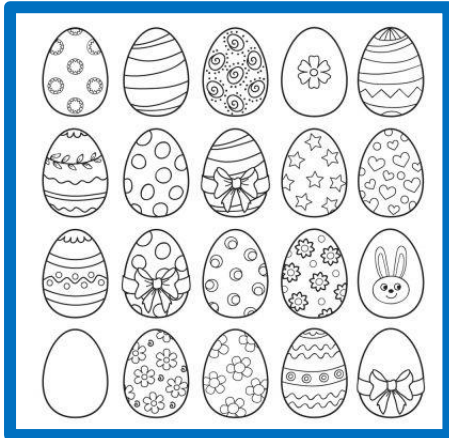
Pour donner suite aux récentes préconisations du gouvernement de porter un masque lors de ses sorties (pour faire ses courses par exemple), voici un sujet qui répondra à vos questions : Comment réaliser un masque cousu main contre le coronavirus ? Une solution efficace contre le COVID-19 ?

Ce qu'il faut savoir avant de fabriquer un masque contre le Coronavirus : Un masque confectionné de façon artisanale **n'empêche pas la contamination par le COVID-19**. Il constitue toutefois un écran non négligeable et contribue à freiner la propagation de l'épidémie. **Le port d'un masque en tissu est un acte de bon sens face à la pénurie de masques chirurgicaux ou de type FFP1.** Pour être efficace, le masque cousu main doit impérativement être lavé quotidiennement, à 30°C ou plus en utilisant de la lessive classique. **De plus l'application stricte des gestes barrières demeure la meilleure des protections contre le coronavirus.**

Retrouvez toutes les infos sur l'aide à la fabrication de masque de protection sur : <https://www.aide-sociale.fr/coronavirus-fabriquer-masque-protection/>

Retrouvez la méthode en annexe





Pâques

Traditionnellement, fêter Pâques c'est participer à une grande chasse aux œufs avec les enfants, profiter des longs repas partagés en famille ou des longues balades en nature. Une fête populaire en France comme à Eve que les petits et grands enfants adorent.

Mais cette année, la fête de Pâques s'annonce un peu particulière puisque nous serons confinés ! On prend les devants pour vous

proposer une sélection d'idées pour maintenir cette fête et en faire un événement unique malgré les circonstances du Coronavirus.

Missionnez les enfants pour qu'ils fabriquent des décorations que vous installerez le weekend de Pâques.

Vous pouvez aussi installer un arbre de printemps en famille. Parmi les choses à faire dès maintenant,

Voici quelques idées :

1. Apprendre à [vider des œufs](#) et à [teindre les œufs](#) pour récupérer les coquilles entières, puis [décorer les œufs](#).

2. Récupérez quelques branches du jardin



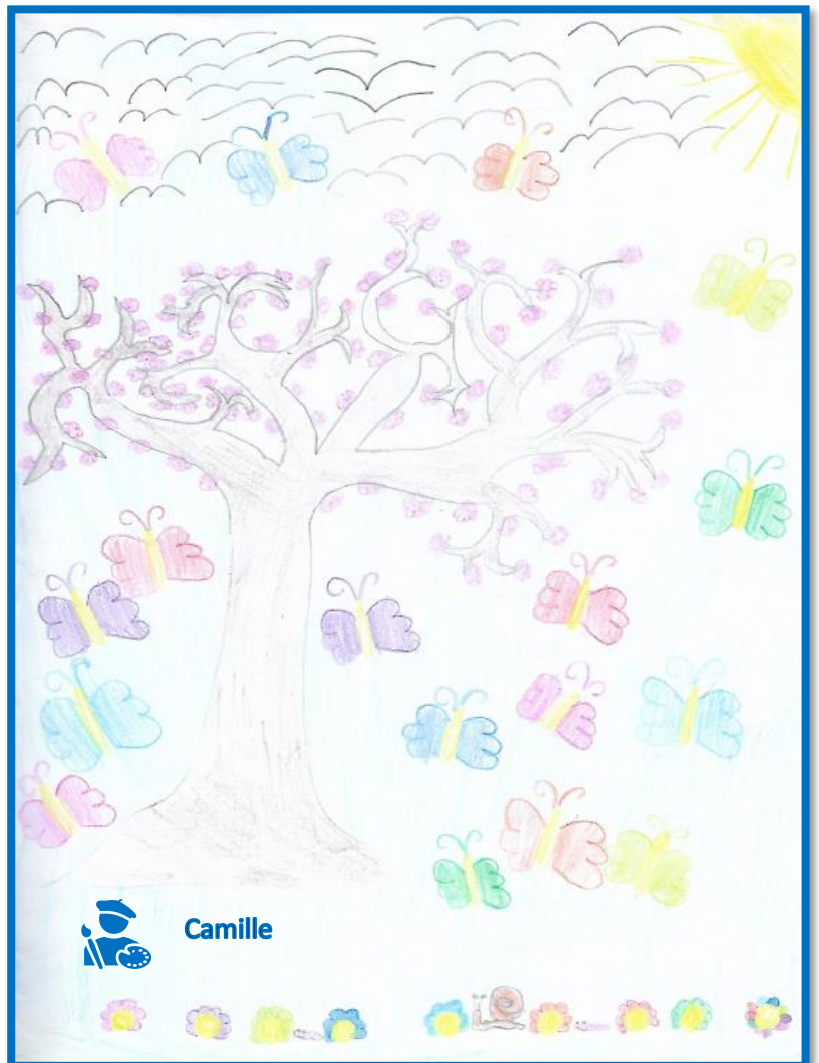
ou fabriquez un [arbre de Pâques](#) en

carton et suspendez les œufs décorés en famille.

3. Proposez aux enfants de fabriquer un [panier de Pâques](#) pour la chasse aux œufs.

4. Fabriquez ensemble de la [déco de Pâques](#) pour la maison comme des guirlandes, des couronnes ou des objets à poser ou à suspendre.

5. Commandez vos œufs en chocolat et autres lapins chocolatés ou profitez de votre plein de courses pour en récupérer au magasin.



Les premières œuvres de nos artistes

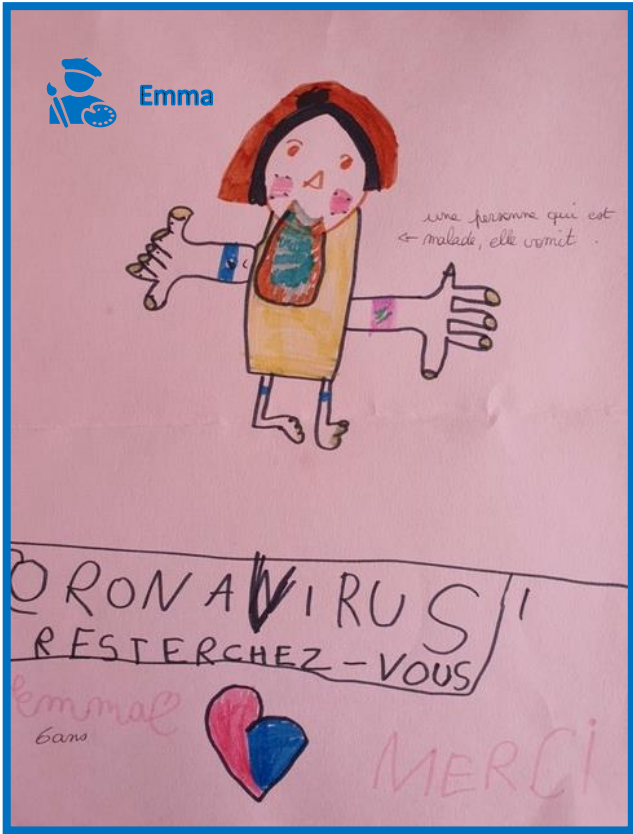


Merci à eux !!!



Camille





Prenez bien soin de vous, de vos proches et des autres #RESTEZ CHEZ VOUS

La mairie d'Eve